

COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 MAI 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX

Le 16 MAI à 20 H 30

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Maison des Associations d'Issigeac sous la présidence de M. Jérôme BETAÏLLE

En exercice 40
Présents 30
Pouvoirs 03
Votants 33

Date de convocation : 10 Mai 2022

Délégués des communes :

<u>BARDOU</u> -M. Jean-Paul ROUSSELY + 1 pouv	<u>BOISSE</u> -Mme Stéphanie MOLLE	<u>CONNE DE LABARDE</u> -M. Bernard TRIFFE Excusé
<u>EYMET</u> -M. Jérôme BETAÏLLE -Mme Mayia BISCAY -M. Jérôme LOUREC -Mme Mélanie KLEIBER -M. François LEMAIRE Excusé -Mme Myriam LESCURE Excusée pouvoir à M. BERGOUGNOUX -M. Gilles BERGOUGNOUX+ 1 pouv -Mme Annie LANDAT -M. Xavier THEVENET absent -M. Maurice BARDET + 1 pouvoir -Mme Viviane LAGENE BRE -M. Henri DELAGE Excusé pouvoir à M. BARDET	<u>FAURILLES</u> -M. Gérard MARTIN Excusé	<u>FAUX</u> -M. Alain LEGAL -Mme Anne Marie FONTAYNE
<u>FONROQUE</u> -Mme Lucie GRELON Excusée	<u>ISSIGEAC</u> -M. Jean-Claude CASTAGNER -Mme Françoise DUBOIS -M. Sébastien DELMARES	<u>MONMADALES</u> -M. Serge TABOURET Excusé pouvoir à M. ROUSSELY
<u>MONMARVES</u> -M. Christian BARCHIESI	<u>MONSAGUEL</u> -M. Hervé DELAGE	<u>MONTAUT</u> -M. Yves VEYRAC
<u>PLAISANCE</u> -Mme Christine CHAPOTARD -M. Jean-Marie FRICOT	<u>RAZAC D'EYMET</u> -M. Thierry GROSSOLEIL absent	<u>SADILLAC</u> -M. Yves BORDES
<u>ST-AUBIN DE CADELECH</u> -M. Pascal MARTY	<u>ST-AUBIN DE LANQUAIS</u> -Moïse LABONNE Absent	<u>ST-CAPRAISE D'EYMET</u> -M. Henri TONELLO
<u>ST-CERNIN DE LABARDE</u> -Vianney D'HAUTEFEUILLE	<u>ST-JULIEN-INNOCEANCE-EULALIE</u> -M. Jean-Maurice BOURDIL	<u>ST-LEON D'ISSIGEAC</u> -M. Gérard SIMON
<u>ST-PERDOUX</u> -M. Lucien POMEDIO	<u>STE-RADEGONDE</u> -M. Michel COASSIN	<u>SERRES ET MONTGUYARD</u> -M. David HILAIRE
<u>SINGLEYRAC</u> -M. Christine LACOTTE		

Mme Françoise DUBOIS est élue secrétaire de séance

1-Adoption des nouveaux statuts du SMD3.

Délibération adoptée à l'unanimité.

2-Annulation délibérations fiscales mise en œuvre TEOM.

Délibération adoptée à l'unanimité.

3-Présentation avenant en moins-value de 500 € HT marché de maîtrise d'œuvre ouvrages d'arts.

Délibération adoptée à l'unanimité.

4-Décision Modificative budgétaire N°1-2022.

Sur proposition du président, l'assemblée sursoit à l'unanimité au vote de ce point.

5-Choix entreprises et autorisation signature des marchés dans le cadre du Marché A Procédure Adaptée avec négociation pour la démolition reconstruction des sanitaires de l'école primaire d'Eymet.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, retient les lots 1-2-4-6-8, déclare les lots 3-5-7 infructueux, autorise le président à les relancer en consultation directe et signer tous documents se rapportant aux lots retenus.

6-Autorisation de signature d'un avenant à la convention SRDEII.

Avis favorable à l'unanimité. La durée de la convention est reportée au 31/12/2023.

7-Candidature du Grand Bergeracois pour la mise en œuvre de la stratégie de développement local pour la période de programmation européenne 2021-2027.

Avis favorable à l'unanimité.

8-Conditions de prise en charge des frais de déplacements.

Avis favorable à l'unanimité.

9-Questions diverses.

- Conseiller aux décideurs locaux (DGFIP)
- Point d'étape chantier du moulin de Citole
- Retrait permis de construire et signature du maire
- Terrain ZAE du Champ de Genêt à Singleyrac
- Dépliant « promotion » des écoles du territoire
- Commission médicale

Clôture de la séance à 22 h 30

Fait à Eymet, le 18 mai 2022
Le Président, Jérôme BETAÏLLE